

Paru dans l(es) édition(s): informations non précisées

SAVEURS / MON DIMANCHE

EN BREF VITICULTURE

Côtes de Bordeaux mieux que bordeaux

La nouvelle appellation Côtes de Bordeaux, qui a remplacé depuis le millésime 2008 les AOC Premières Côtes de Blaye, Premières Côtes de Bordeaux, Côtes de Castillon et Côtes de Francs, a enregistré de « bons résultats » commerciaux en 2009 faisant mieux que les bordeaux en général.